

## Édito du Président



**Laurent TROGRILIC**  
Président de la Communauté de Communes

*Une nouvelle équipe communautaire, reflet du suffrage universel direct et de la parité, a pris ses fonctions en avril dernier. Une équipe de 48 hommes et femmes que vous avez élue pour siéger au sein du Conseil Communautaire et qui m'a fait l'honneur de me confier la fonction de Président. Je les remercie de cette confiance accordée. Cette présidence je l'assurerai avec toute ma conviction pour le bien de notre*

*territoire, au service de ses habitants dans une démarche que je souhaite participative avec les communes et les citoyens.*

*Dans un contexte budgétairement contraint, et les nombreuses réformes territoriales qui se profilent à l'horizon, l'intercommunalité a plus que jamais un rôle central à jouer.*

*Le Bassin de Pompey a depuis de nombreuses années su anticiper un certain nombre de modifications, prendre des virages qui lui ont souvent donné une longueur d'avance. Notre territoire est pertinent de par sa taille, dans sa représentation, dans son périmètre. Cela nous a permis de travailler, depuis sa création, dans un mouvement de consensus qui nous fait avancer ensemble, dans l'intérêt général et dans l'intérêt de chacun.*

*Aujourd'hui, nous avons nécessité de poursuivre dans cette direction et d'accompagner le déploiement de nos projets comme l'optimisation des transports en commun, l'amélioration et le développement de l'habitat, le déploiement d'une offre d'accueil de la petite enfance adaptée aux besoins des familles... Nombre de chantiers s'ouvrent également à nous sur ce mandat dans le cadre de nouvelles compétences. Je pense notamment au tourisme qui doit nous offrir de nouvelles perspectives de développement, à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé... Bien entendu le développement durable et plus particulièrement la préservation de l'environnement restent les fils conducteurs de ces politiques.*

*Je vous souhaite à tous un très bel été*

## Sommaire

<b>À la une</b>	<b>1</b>
Les réseaux de transport en commun se réinventent	
<b>Habitat</b>	<b>2</b>
La réhabilitation de l'habitat privé sur le Bassin de Pompey	
<b>Petite enfance</b>	<b>3</b>
L'Aquarelle, lieu d'accueil et d'échanges	
<b>Culture</b>	<b>3</b>
Il était une fois	
<b>Économie</b>	<b>3</b>
Une offre diversifiée au service de l'activité	
<b>Développement durable</b>	<b>3</b>
Lutte contre les changements climatiques	
<b>Environnement</b>	<b>3</b>
Dites non aux pubs	
<b>Piscine</b>	<b>4</b>
Saison estivale	

## À la une

### Les réseaux de transport en commun se réinventent



Rendez-vous sur [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

**2014**  
**À COMPTER DU 30 JUIN LES TRANSPORTS EN COMMUN SE RÉINVENTENT**

**TOUS LES CONSEILS SUR LES ITINÉRAIRES, LES HORAIRES ET LES CORRESPONDANCES**

- > En agence Le Sit à Pompey La Ruche, 7 avenue du Général de Gaulle (horaires d'été du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 12 h).
- > À l'espace transport place de la République à Nancy (gare de Nancy).
- > Sur le site web [www.simpicim-lorraine.eu](http://www.simpicim-lorraine.eu) [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)
- > Depuis l'application mobile P'Sit au 03 83 49 23 23

**Depuis le 30 juin, les transports en commun ont évolué, en particulier le Service Intercommunal de Transport (SIT). Avec ces changements, c'est une autre manière de voyager en bus et en train sur le Bassin de Pompey et vers le Grand Nancy qui est proposée. Explications.**

La nouvelle organisation du réseau Le Sit voit le jour cet été. Elle a été conçue pour favoriser au maximum l'usage combiné du TER Métrolor et du bus et minimiser les temps d'attente durant les correspondances. En fonction de leurs destinations et de leurs points de départ, les voyageurs seront amenés à combiner les modes de déplacement selon un principe simple. Deux lignes, Sub et TER, qui canalisent les flux nord/sud jusqu'à Nancy ; et les lignes Le Sit pour drainer les voyageurs aux points de connexion avec Sub et TER.

Ce schéma a conduit Le Sit à augmenter la fréquence moyenne de bus en semaine, les samedis et les vacances scolaires et à retirer les services du dimanche. **Les lignes actuelles A, B et G sont rebaptisées**

1, 2 et 3, arborant une nouvelle signalétique et un nouveau code couleur. À ces lignes régulières s'ajoutent trois lignes Flexo fonctionnant sur une base de départs réguliers depuis Pompey centre, sur des itinéraires flexibles desservant uniquement les arrêts demandés, sur réservation auprès de l'agence Le Sit, jusqu'à une heure avant les départs.

**Une ligne Flexo** dédiée aux entreprises desservira spécifiquement le parc Eiffel et la zone d'activités des Sablons. Une autre acheminera les usagers de Marbache et Millery et une troisième les voyageurs de Custines, Malleloy, Faulx et Monteny.

**Le réseau Sub**, quant à lui, augmentera sa fréquence sur l'axe principal (ligne 325) pour faciliter les connexions et desservira la zone commerciale "Au grand Air" (Leclerc Frouard).

À l'origine de ces changements, des statistiques et études, à l'initiative de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, ont pointé la nécessité de proposer des transports plus efficaces et plus cohérents dans un contexte budgétaire en baisse. La gageure

est d'optimiser l'interaction entre Le Sit, le Sub, le TER et le TED et de supprimer des superpositions de lignes, gourmandes en kilomètres.

D'où la restructuration des transports utilisant au mieux l'ensemble de ces réseaux.

Au lancement du nouveau réseau Le Sit, une information pratique sera délivrée aux usagers dans les bus et les points de vente habituels, parmi laquelle une cartographie du nouveau réseau de transport du Bassin de Pompey et les nouveaux horaires. Toutes ces informations seront également disponibles sur le site internet du Bassin de Pompey à la rubrique transports en commun.



## Habitat La réhabilitation de l'habitat privé sur le Bassin de Pompey

L'aide à l'amélioration de l'habitat privé du Bassin de Pompey s'organise autour d'un nouveau programme défini pour trois années. Ce nouveau programme dénommé "Cœur Habitat" œuvre d'ores et déjà sur le territoire pour aider à terme à la rénovation de plus de 200 logements privés du territoire.

### VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE MAÎTRISÉE *c'est plus futé*



- > ISOLATION
- > CHAUFFAGE
- > DIAGNOSTIC THERMIQUE
- > CHANGEMENT DE MENUISERIES

**AIDES AUX TRAVAUX POUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

Nous contacter > 03 83 49 81 19 [habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)

### UN LOGEMENT EN BONNE SANTÉ *c'est plus futé*



- > MISE EN SÉCURITÉ
- > HUMIDITÉ
- > DÉGRADATIONS
- > PRÉSENCE DE PLOMB
- > CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE...

**AIDES AUX TRAVAUX DE L'HABITAT DÉGRADÉ**

Nous contacter > 03 83 49 81 19 [habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)

### VOTRE LOGEMENT ADAPTÉ *c'est plus futé*



- > DOUCHE ACCESSIBLE
- > MONTE-ESCALIER ÉLECTRIQUE
- > CHAMBRE AU REZ-DE-CHAUSSÉE
- > RAMPE D'ACCÈS...

**AIDES AUX TRAVAUX POUR PLUS D'AUTONOMIE**

Nous contacter > 03 83 49 81 19 [habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Bassin de Pompey Communauté de communes Cœur habitat

## NOUS AVONS À CŒUR DE VOUS AIDER



- > CONSEILS
- > AIDES AUX TRAVAUX POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- > AMÉLIORATION DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
- > SANTÉ DE L'HABITAT

**3 ANS POUR AMÉLIORER 200 LOGEMENTS**

Nous contacter > 03 83 49 81 19 [habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)

BASSIN DE POMPEY  
Rue des 4 Éléments 54340 Pompey  
[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

Avec le soutien de  
La Région Lorraine

### Un guichet unique à votre service

Le service habitat du Bassin de Pompey est à votre écoute pour étudier et accompagner vos projets de travaux, vous conseiller et vous donner une information sur l'ensemble des aides. Des ateliers et conseils techniques seront également proposés gratuitement au cours de l'année et animés par l'Espace Info-Energie du territoire.

*c'est plus futé*



**ÉNERGIE AUTONOMIE SANTÉ DE L'HABITAT**

Guichet unique

Un seul numéro de téléphone et une unique adresse mail pour toutes les demandes au service de la rénovation de l'habitat pour la Communauté de Communes du Bassin de Pompey :

**03 83 49 81 19**  
[habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)



## Petite enfance

### L'Aquarelle, lieu d'accueil et d'échanges pour les parents et les enfants

Avec trois antennes à Pompey, Bouxières-aux-Dames et Frouard, l'Aquarelle lieu d'accueil Parents, se conçoit au service des familles.



Le Lieu d'Accueil Parents Enfants "L'Aquarelle"  
03 83 49 81 32

#### HORAIRES

POMPEY	FROUARD	BOUXIÈRES-AUX-DAMES
Rue des 4 éléments	Bât. Jean Moulin	Foyer Rural
Lundi : 8h45 - 11h45	Rue de la Résistance	Rue du Téméraire
Mercredi : 8h45 - 11h45	Lundi : 14h30 - 17h30	Jeudi : 8h45 - 11h30



#### Atelier portage bébé à l'Aquarelle

L'Aquarelle - c'est avant tout un lieu de rencontres et d'échange où l'on vient en famille. Des premiers pas à l'alimentation, en passant par l'éveil ou encore le langage, les adultes peuvent discuter et partager leur expérience de parents tandis que les enfants jouent autour d'eux.

C'est un espace de loisirs adaptés aux différents âges. Les enfants, en partageant leurs jeux, font l'apprentissage de la vie collective en douceur, sécurisés par la présence de leurs parents.

C'est également un programme d'activités semestriel organisé sur des thématiques qui touchent à la "parentalité" comme l'allaitement et le portage des bébés, le développement de l'enfant. Des temps forts concoctés autour de cafés de parents, de forums, de conférences-débats, d'activités culturelles en lien avec les médiathèques et les associations... Pour bien grandir et aider à grandir.

Car l'Aquarelle se veut également un espace d'ouverture vers l'extérieur, sur ce qui se pratique à côté de chez soi...

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants accueille parents, grands-parents, enfants et futurs parents accom-

pagnés d'enfants de 0 à 4 ans. Gratuit, sans dossier d'inscription.



## Economie

### Une offre diversifiée

#### au service de l'activité



Les travaux d'aménagement du pôle tertiaire, 3 500 m<sup>2</sup> à l'entrée du parc EIFFEL ENERGIE, se poursuivent pour une finalisation prévue au premier semestre 2015. Ce projet comprend une offre de bureaux adaptée aux besoins des entreprises et de leurs salariés à proximité des services et dans un environnement de qualité. 22 cellules de 55 m<sup>2</sup>

aménageables sur mesure sont à disposition à la location ou la vente.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le service développement économique au 03 83 49 81 81.

## Développement durable

### Lutte contre les changements climatiques

#### Le Bassin de Pompey progresse dans la démarche Cit'Ergie

Le Bassin de Pompey a été la première collectivité de Lorraine à s'engager dans la démarche européenne "Cit'Ergie". Ce dispositif permet d'évaluer les politiques mises en œuvre dans le domaine climatique et énergétique afin de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, un état des lieux a été réalisé en 2013 avec l'appui d'un bureau d'études agréé Cit'Ergie. Cela a permis de définir les grands axes de la politique du Bassin de Pompey en matière de lutte contre le changement climatique. Ces principes servent de base à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour atteindre l'objectif national de division par 4 des émissions françaises de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

## Culture

### Il était une fois

Pour la deuxième année consécutive, les écoles du Bassin de Pompey ont été invitées à participer à un projet sur la littérature jeunesse et l'oralité. 650 enfants ont été touchés par cette action qui s'inscrit dans le cadre de la compétence accès des jeunes à la culture du Bassin de Pompey.

Il y a grand loup et petit loup... à qui grand loup raconte des histoires d'automne, de printemps d'été... Il y a Léa Pellarin, conteuse et son public, les élèves de l'école Guerquin de Bouxières-aux-Dames. Les enfants participent, anticipent, rient... et pour cause ils ne sont pas seulement spectateurs, mais également auteurs de ces histoires que la conteuse a pour eux mis en scène et en musique. Un spectacle qui s'inscrit dans le cadre d'interventions artistiques initiées par le Bassin de Pompey en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de Pompey et qui constitue le point d'orgue d'un travail mené dans les écoles maternelles pendant plusieurs mois.

Les écoles élémentaires du Bassin de Pompey se sont également investies dans ce projet et ont travaillé avec Guillaume Louis, conteur et musicien, autour des Fables de La Fontaine. Ce travail a quant à lui donné lieu à des spectacles ainsi qu'à l'enregistrement d'un CD par les élèves.



## Environnement

### Dites NON aux pubs pour protéger l'environnement

Un des objectifs phares du Programme Local de Prévention des Déchets du Bassin de Pompey est la réduction des imprimés non sollicités composés essentiellement de prospectus publicitaires qui représentent en moyenne 35 kg par an par foyer. Pour atteindre cet objectif, le Bassin de Pompey a souhaité mettre à disposition des habitants du territoire un autocollant "STOP PUB".

Cette action a été développée en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et a impliqué plus de 300 élèves des

écoles primaires. Protection de l'environnement et préservation des ressources naturelles ont inspiré les réalisations des différentes classes pour illustrer ce STOP PUB. Le dessin de la classe de CM1/CM2 de l'École Elsa Triolet à Frouard a recueilli les suffrages du jury et va être imprimé sur autocollant. Il sera mis, très prochainement, à disposition des personnes désireuses de ne plus recevoir de publicités ou autres imprimés non adressés (les informations des communes ou des autres collectivités ne sont pas concernées).



**INFO**

**Fermeture de la piscine intercommunale de Champigneulles pour travaux**

La piscine de Champigneulles sera fermée du 30 juin au 2 novembre 2014 pour des travaux de mise en conformité. Ces derniers consistent en la mise en accessibilité complète de l'équipement avec le remaniement de l'espace vestiaire, la mise en place d'une nouvelle centrale de traitement de l'air permettant des économies d'énergie et une meilleure qualité de l'air pour les usagers.

Les utilisateurs de la piscine de Champigneulles seront pendant cette période accueillis à la piscine intercommunale de Pompey où leurs abonnements et cartes de 10 entrées sont valables dans les mêmes conditions.

Tous les centres aérés et écoles seront également accueillis sur la piscine de Pompey pendant la fermeture de Champigneulles.



**horaires**

Période estivale	3 bassins (sportif, ludique & extérieur)
Lundi	11h30 - 20h
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	11h30 - 21h
Vendredi	
Samedi	10h - 19h
Dimanche	9h - 12h / 14h - 18h
Evacuation des bassins 20 mn avant la fermeture	

**Saison estivale à la piscine Nautic Plus de Pompey**

La Piscine Nautic Plus de Pompey vous propose un accueil de qualité pour une pratique sportive ou de loisirs. Un bassin intérieur et un bassin en plein air de 25 m sont accessibles ainsi qu'un bassin ludique de 110 m² avec de nombreux jeux pour les enfants.

Pour la détente, transats et espaces verts sont à votre disposition. La piscine propose également l'accès à un jacuzzi (SPA) et deux saunas.

*NAGE LIBRE Palmes, masques tubas, plaquettes dans le bassin extérieur  
Une ligne d'eau vous est réservée du lundi au samedi de 11h30 à 13h30, du lundi au vendredi de 19h à 19h40 et le samedi de 18h à 18h40 (peut être supprimée notamment en cas d'affluence)*

**Piscine**

ma piscine...

**Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014**

tarifs	
Individuel enfant (- 4 ans)	Gratuit
Individuel enfant (- 18 ans)	2 €
Étudiant, chômeur, personne handicapée, "adulte famille nombreuse"	2,45 €
Individuel adulte (+ 18 ans)	3,50 €
Enfant carte familiale 10 entrées	17,30 €
Adulte carte familiale 10 entrées	27 €
Annuel adulte (abonnement valable un an à partir de la date d'achat)	115 €



**Plus de qualité dans les piscines du Bassin de Pompey**

**Amélioration de la qualité de l'air et diminution du bruit à la piscine Nautic Plus**

Dans un souci de confort des utilisateurs, des aménagements à la piscine intercommunale Nautic Plus ont permis l'amélioration acoustique de la halle sportive et du bassin ludique. Afin de supprimer les chloramines et leurs effets irritants, un système d'ozonation très novateur, alternative efficace à l'utilisation de produits chlorés, a été mis en place pour le bassin ludique ainsi qu'un déchloramineur pour le bassin sportif. Le résultat est une amélioration de la qualité de l'air et une diminution du bruit pour une pratique sportive et ludique...



**Les piscines certifiées ISO 14001-9001 pour des services de qualité et un environnement préservé**

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'est engagée dans une démarche en faveur de la qualité avec la certification ISO 9001 et en faveur du respect de l'environnement avec la certification ISO 14001.

Depuis 2013, les équipements sportifs entrent dans le champ des activités de la Communauté de Communes certifiées : prise en compte des remarques et suggestions des usagers, limitation de l'impact environnemental de leur activité, la gestion des équipements sportifs s'inscrit aujourd'hui plus que jamais dans une démarche d'amélioration continue.



**Pour vous rendre à la piscine Nautic Plus à Pompey, pensez aux transports en commun  
La piscine intercommunale est accessible :**

- Depuis **Champigneulles-Frouard** par les lignes 325/324 du SUB - Pompey arrêt "La Ruhe"
- Depuis **Saizerais-Liverdun-Frouard** par la ligne 1 du Réseau Le Sit - Pompey arrêt "Gasser"



## Institution

**Créée en 1995, la Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.**

**Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle est aujourd'hui le troisième Établissement Public de Coopération Intercommunale de Meurthe-et-Moselle en poids de population.**

Elle regroupe treize communes et 41 233 habitants. Sur un pôle de reconversion sidérurgique, ces communes se sont mobilisées et fédérées pour développer l'implantation de nouvelles entreprises et des activités nouvelles. Le Bassin de Pompey concilie services, développement économique et environnement.

La Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, modifiée par la loi du 12 juillet 1999, puis la loi du 27 février 2002. Les dispositions correspondantes sont codifiées par les parties législatives et réglementaires du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Les compétences de la Communauté de Communes sont définies dans les statuts, issus des champs d'intervention transférés par les communes (champs de compétences) et approuvés à la majorité qualifiée (2/3 des communes représentant 50 % de la population ou 50 % des communes représentant 2/3 de la population). Toute modification est également soumise à l'approbation des communes à la majorité qualifiée. Les statuts ont été approuvés en 1995 et ont fait l'objet de 13 remaniements statutaires.

### Les domaines d'intervention de la Communauté de Communes

- Aménagement de l'espace (pistes cyclables, espaces publics et traversées de ville...)
- Développement économique (aménagement et gestion des zones industrielles et commerciales, accompagnement à la création, à l'implantation et au développement d'entreprises, aide au commerce et à l'artisanat...)
- Protection et mise en valeur de l'environnement (gestion de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers, déchetterie et composterie, filière bois énergie...)
- Politique du logement et du cadre de vie (programme local de l'habitat, amélioration de l'habitat privé et social, aire d'accueil des gens du voyage...)
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, signalisation horizontale et verticale...)
- Action sociale d'intérêt communautaire (mode de garde de la petite enfance, emploi et développement social, gestion urbaine de proximité, santé)
- Équipements sportifs d'intérêt communautaire (piscines intercommunales et COSEC, transport des publics scolaires vers les piscines...)
- Transport des personnes (exploitation du réseau de transport en commun Le SIT, participation au financement et fonctionnement du réseau SUB Nord, Plan de Déplacements Urbains...)
- Prévention de la délinquance (conseil intercommunal de prévention de la délinquance, brigade intercommunale de police municipale...)
- Application du droit des sols (instruction des autorisations d'urbanisme, assistance et conseil aux communes...)
- Tourisme (promotion des sites, du patrimoine et des productions locales...)
- Actions culturelles (accès des jeunes à la culture, soutien apporté au théâtre Gérard Philippe, mise en réseau des écoles de musique...)



**13 communes :**  
 Boudères-aux-Dames,  
 Champigneulle, Eustines,  
 Faulx, Frouard,  
 Lay-Saint-Christophe,  
 Liverdun, Malleloy,  
 Marbache, Millery,  
 Montenoy, Pompey  
 et Salzerais.  
 Superficie : 156 km<sup>2</sup>  
 Population : 41 208 hab.  
 Densité : 264 hab/km<sup>2</sup>



# Les instances politiques

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey compte 48 élus issus des 13 communes membres du Bassin de Pompey. Ces derniers sont élus au suffrage universel direct depuis les élections municipales et communautaires de 2014 selon les règles de la parité. Ils élisent leur Président, les Vice-Présidents et conseillers communautaires qui composent le bureau. Ils travaillent avec l'administration communautaire pour préparer les décisions du Conseil Communautaire.

Garant de la cohérence du projet de développement, le Président détient le pouvoir exécutif de la Communauté de Communes. Avec les 8 Vice-Présidents, il prépare et exécute les décisions du conseil. Le Bureau assure la cohérence des propositions de toutes les Commissions avec le budget et les objectifs du projet de développement de la Communauté.

### LE PRÉSIDENT



**Laurent TROGRLIC**  
Président  
de la Communauté  
de Communes  
Maire de Pompey


### LES 8 VICE-PRÉSIDENTS




**Claude HARTMANN**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Délégué aux Finances et voiries  
Maire de Champigneulle



**Jean-François GRANDBASTIEN**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégué au logement et à  
l'urbanisme  
Maire de Fouard



**Renée HENRY**  
5<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Déléguée à la petite enfance et à  
l'accès à la culture  
Maire de Custines



**Odile BEGORRE-MAIRE**  
7<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Déléguée à l'environnement  
et à la transition énergétique  
1<sup>ère</sup> adjointe à Lay-Saint-Christophe



**Jean-Pierre HUËT**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégué aux mobilités,  
transports et grandes  
infrastructures  
Maire de Liverdun



**Jeanine DOUGOUD**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Déléguée à l'emploi, Insertion et  
développement social  
Maire de Malleloy



**Denis BERGEROT**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégué au développement  
économique, commerces,  
tourisme et formation  
supérieure  
Maire de Millery



**Denis MACHADO**  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégué aux équipements  
sportifs et à la santé/nutrition  
Maire de Bouxières-aux-Dames

### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



**Sébastien DOSE**  
Adjoint à Liverdun



**Dominique GRANDIEU**  
Maire de Faulx



**Patricia HENCK**  
Maire de Marbache



**Sébastien POINT**  
Maire de Montenois



**Marlène DROUOT**  
Adjointe à Frouard



**Philippe HALLIER**  
Adjoint à Saizerais



**Antony KUHN**  
Adjoint à Pompey



**Bernard VERGANCE**  
Adjoint à champigneulle

### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

#### BOUXIÈRES-AUX-DAMES



**Jean-Paul LAPORTE**  
Adjoint



**Frédérique VALLE-NERI**  
Adjointe



**Marie LOZINGUEZ**  
Conseillère

#### CUSTINES



**Gilles VERY**  
Adjoint



**Patricia SCHNEIDER**  
Adjointe



**Pierre JULIEN**  
Conseiller

#### LAY-SAINT-CHRISTOPHE



**Patrick MÉDART**  
Maire de Lay-Saint-Christophe



**Michel JACQUES**  
Conseiller

#### LIVERDUN



**Catherine GUENSER**  
Adjointe



**Magali DILLMAN**  
Adjointe



**Charles BERNARDO**  
Adjoint



**Patrick KOCH**  
Conseiller

#### MALLELOY



**Alain TREVIGLIO**  
Adjoint

#### MARBACHE



**Philippe BERTRAND**  
Adjoint



**Jean-Jacques MAXANT**  
Conseiller

#### MILLERY



**Robert SAUCE**  
Adjoint

#### MONTENOIS



**Gérard CRINON**  
Adjoint

#### POMPEY



**Régine GRANDURY**  
Adjointe



**Céline GEOFFROY**  
Conseillère



**Éric FALCETTA**  
Conseiller

#### SAIZERAIS



**Sylvie SCHARFF**  
Conseillère



**Anne CHASSARD**  
Conseillère

#### CHAMPIGNEULLES



**Marlène SCHREIBER**  
Adjointe



**Jacqueline PLAYE**  
Adjointe



**Denis MARLIN**  
Adjoint



**Muriel ACAMPO**  
Adjointe

#### FAULX



**Catherine LEPRUN**  
Conseillère

#### FROUARD



**Catherine FOUET**  
Adjointe



**Rosario TRANCHINA**  
Adjoint



**Christine ROTA**  
Adjointe



**Pascal BARTOSIK**  
Adjoint

48 membres élus proportionnellement à la population de chaque commune

2 délégués : Faulx, Malleloy, Millery, Montenois

5 délégués : Pompey

3 délégués : Lay-Saint-Christophe, Marbache, Saizerais

6 délégués : Champigneulle, Frouard, Liverdun

4 délégués : Bouxières-aux-Dames, Custines

### 6 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Composées de 17 délégués communautaires désignés par le conseil communautaire

- Finances
- Habitat & urbanisme
- Environnement & cadre de vie
- Mobilité & transports
- Emploi & développement économique
- Services à la population